



Feuille de route stratégie nationale de santé sexuelle 2018-2020



JEUDI 29 MARS



Direction Générale de la Santé

Sous-direction de la santé des populations et de la prévention des maladies chroniques

Bureau des infections par le VIH, les IST, les hépatites et la tuberculose (SP2)

Bureau santé des populations et politique vaccinale (SP1)

Elise Riva / Jean-Christophe Comboroure

La santé sexuelle intégrée dans une politique globale de santé



- **La stratégie nationale de santé** constitue le cadre de la politique

- **Plan Priorité prévention***

- ♦ CIS du 26 mars 2018 (25 mesures phares)

- **La stratégie nationale de santé sexuelle (SN2S)**

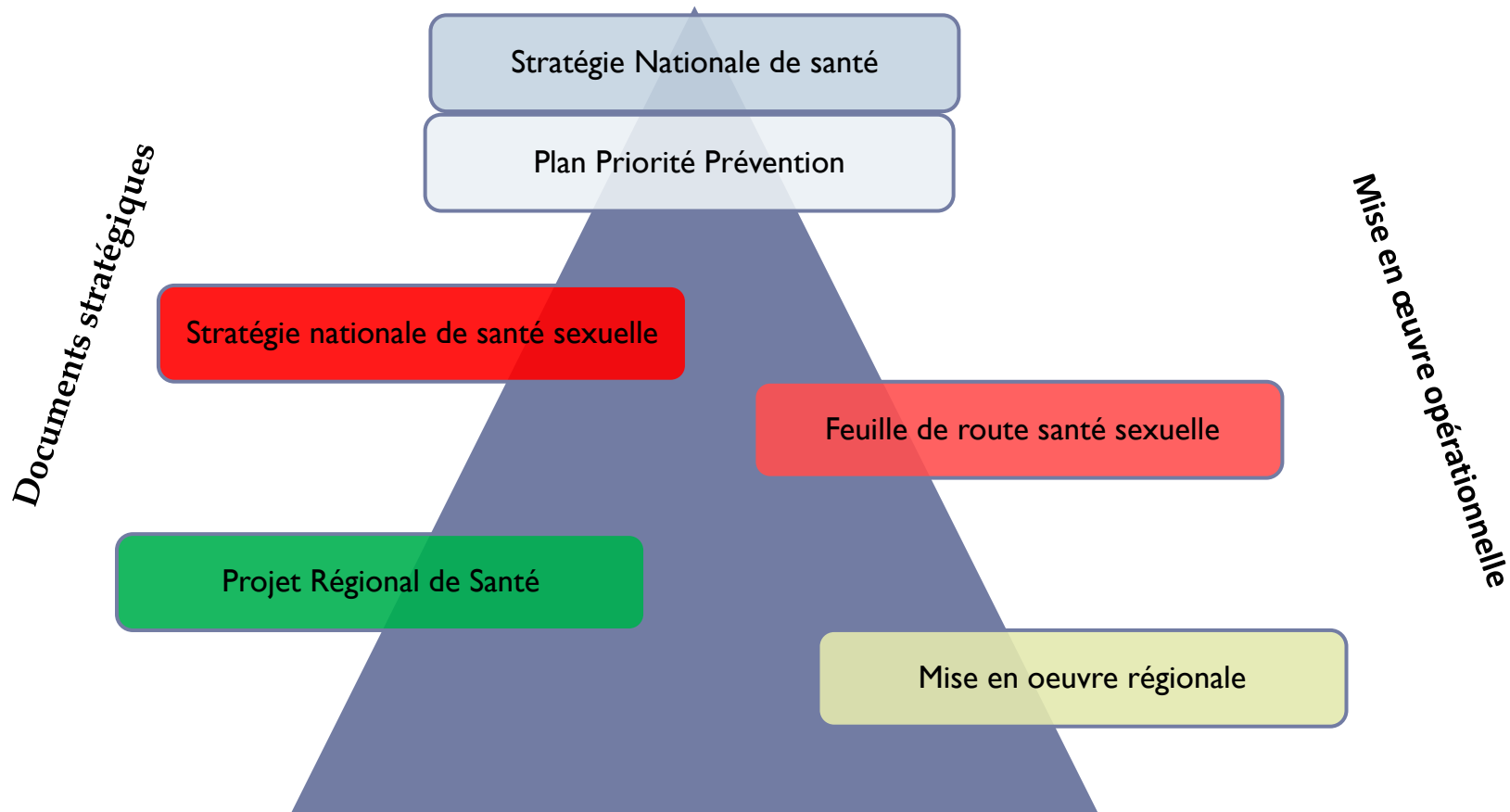
- ♦ démarche globale d'amélioration de la santé sexuelle et reproductive.
- ♦ Feuille de route 26 actions

- **La déclinaison s'opère également par les différents outils régionaux, et notamment les projets régionaux de santé sous la responsabilité des ARS.**



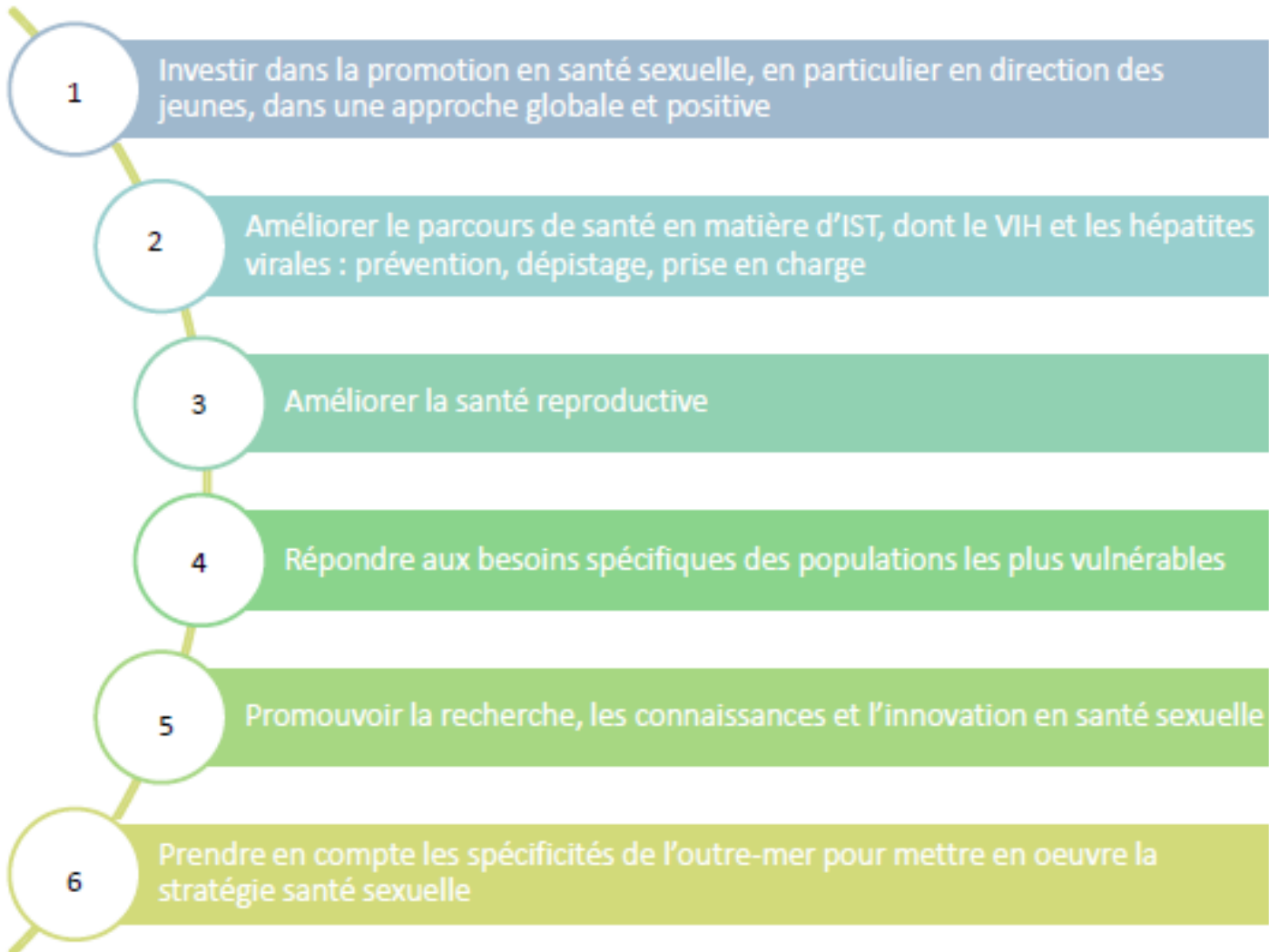
- * http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan_national_de_sante_publicque_psnp.pdf.

La santé sexuelle intégrée dans une politique globale de santé



La santé sexuelle dans les documents stratégiques et opérationnels de la politique de santé

Les six axes de la stratégie nationale de santé sexuelle



Des actions en cohérence avec d'autres stratégies et dispositifs impactant la santé sexuelle

- Lutte contre les violences sexuelles et sexistes, promotion de la santé sexuelle des étudiants, actions en faveur de la santé sexuelle des personnes en situation de handicap... : à côté de la stratégie nationale de santé sexuelle, d'autres stratégies et plans gouvernementaux



- Instauration d'un service sanitaire pour tous les étudiants en santé

Méthodologie de mise en œuvre

- Un comité de pilotage de la SN2S placé sous la présidence du Professeur Patrick YENI assure, en étroite collaboration avec la Direction générale de la santé, la mise en œuvre de ses orientations et le suivi de son déploiement.
 - 6 groupes de travail dont la mission a été de proposer les premières mesures de la SN2S, sur la base de trois critères :
 - l'importance du besoin, en particulier en termes de santé publique ;
 - la faisabilité en trois ans ;
 - une mobilisation transversale des différents acteurs de la stratégie.
- La feuille de route définit 26 actions à mettre en œuvre dans les trois prochaines années

26 actions nouvelles pour les trois prochaines années (2018-2020)



- **Conduire des actions visant à améliorer l'offre en santé sexuelle**
 - ✓ Améliorer l'information et la formation dans le domaine de la santé sexuelle
 - ✓ Améliorer l'offre générale en santé sexuelle
 - ✓ Renforcer et adapter l'offre de santé sexuelle destinée aux populations et territoires prioritaires
- **Coordonner et promouvoir la recherche en santé sexuelle**
- **Accompagner et développer les projets innovants**



Améliorer l'information et la formation dans le domaine de la santé sexuelle

Action n°1 : Produire un plaidoyer interministériel pour promouvoir l'éducation à la sexualité

Elaborer, à l'attention des professionnels, des relais et des parents, un plaidoyer partagé au niveau interministériel en faveur de cette démarche, qui explique le contenu de l'éducation à la sexualité aux différents âges de la vie

- DGS
- DGESCO/DGER /DGCS/
- Santé publique France

- Schémas départementaux des services aux familles
- CAF
- Conseils départementaux, , communes,
- Rectorat
- Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)
- Associations d'usagers du système de santé
- Services de l'Aide sociale à l'enfance, établissements et services sociaux et médico-sociaux accueillant des jeunes, la prévention spécialisée
- Points Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ)
- Maisons des adolescents (MDA),

Améliorer l'information et la formation dans le domaine de la santé sexuelle

Action n°2 : Former les professionnels de santé à la santé sexuelle dans une approche interdisciplinaire

1 - Intégrer la formation en santé sexuelle dans la formation initiale des professions médicales et de pharmacie :

- pour le premier cycle, élaboration d'un contenu en santé sexuelle dans l'item santé publique de l'Unité d'enseignement santé, société, humanité ;
- pour le second cycle, création d'une Unité d'Enseignement Interdisciplinaire en santé sexuelle et facilitation des stages de terrain en CeGIDD, CPEF, SIUMPPS

DGESIP
DGOS/DGS

• DGOS/DGS, élaboration d'une fiche académique en santé sexuelle qui

2 - **Elaborer un contenu en santé sexuelle et l'accueil de la fiche académique** de diffusion par l'Agence nationale de la santé sexuelle et des organismes de formation

- Universités
- Ecole de sages-femmes
- Agence nationale du DPC
- COREVIH
- Médecin référent "protection de l'enfance" de l'aide sociale à l'enfance (ASE)
- Organisations étudiantes,
- Associations d'usagers du système de santé...

Améliorer l'information et la formation dans le domaine de la santé sexuelle

Action n°3 : Produire des outils sur les questions de santé sexuelle pour les personnels qui interviennent auprès des enfants et des jeunes en dehors du cursus scolaire ou universitaire

1. Réaliser un guide pour la mise en place de séances d'éducation à la sexualité dans les dispositifs de prise en charge des jeunes hors du cursus scolaire, adapté au cadre d'intervention des différents dispositifs (PJJ, formation professionnelle, acteurs de la protection de l'enfance ...).
2. Produire des outils pour sensibiliser et former, en fonction de leurs missions, les personnels intervenant auprès des enfants et des jeunes (animateurs sportifs...) aux questions de santé sexuelle et à la

DGS
Santé Publique
France, DJEPVA,
PJJ, DGCS

- Associations d'usagers du système de santé
- Organisations étudiantes...

Améliorer l'information et la formation dans le domaine de la santé sexuelle

Action n°4 : Organiser annuellement en région des campagnes spécifiques de dépistage du VIH, des hépatites virales et des autres IST

Déployer des campagnes de dépistage régionales/locales, y compris "hors-les-murs", dans les régions les plus touchées par l'épidémie de VIH.

En complément des dispositifs de dépistage déjà existants (ex. : dépistage en laboratoires, TROD...) l'objectif de cette action est de mobiliser les acteurs du dépistage dans leur diversité afin de :

- Faire connaître les enjeux du dépistage précoce du VIH, des IST et des

DGS

Santé publique
France, CNAM

dépistage des publics très exposés au risque d'IST
dynamique de long terme entre les acteurs de la prévention et

du dépistage sur
recours.

- ARS
- COREVIH
- Professionnels de santé,
- Associations, laboratoires de biologie médicale, CeGIDD et structures médicosociales autorisées, associations d'utilisateurs du système de santé,, organisations étudiantes

ier

Améliorer l'information et la formation dans le domaine de la santé sexuelle

Action n°5 : Mettre à disposition des professionnels de santé de premier recours des ressources documentaires en matière de santé sexuelle (prévention, vaccination, dépistage des IST)

Un travail de recensement des documents existants est nécessaire. Il permettra d'identifier les besoins de ressources complémentaires. Il s'agira d'outils simples présentant les nouvelles recommandations de la HAS et des groupes d'experts en matière de dépistage VIH, hépatites et autres IST, faciles à utiliser et adaptés à la pratique de ces professionnels.

Ces différentes ressources seront regroupées et mises à disposition auprès des professionnels selon les circuits de diffusion les plus adaptés à leurs

DGS modes d'organisation

HAS, Santé
publique France,
CNAM

- URPS
- CDOM
- associations d'usagers du système de santé,
- COREVIH
- organisations étudiantes ...

Améliorer l'information et la formation dans le domaine de la santé sexuelle

Action n°6 : Améliorer la communication en matière de prévention des IST, du VIH et des grossesses précoces, auprès des jeunes de 12 à 25 ans dans les territoires d'outre-mer avec des outils adaptés à la situation locale

Développer des campagnes de communication adaptées au jeune public des territoires des outre-mer.

DGS/DGOM

- ARS
- Santé Publique France
- CNAM
- associations d'usagers du système de santé...

Action n°7 : Simplifier la mise en œuvre de protocoles de coopération entre professionnels, dans les CEGIDD et dans les CPEF

Sur la base d'un état des lieux des protocoles de coopération existants, un protocole national de coopération type entre professionnels sera élaboré, pouvant être mis en œuvre simplement dans les CeGIDD et dans les CPEF volontaires. En outre, l'articulation avec les collaborations mises en place par ces structures avec des associations pour la conduite d'actions concourant à leurs missions (par exemple, actions « hors les murs ») sera recherchée

DGOS/HAS

CEGIDD
CPEF
ARS
Conseils départementaux
Associations d'usagers du système de santé,

Action n°8 : Lever l'obligation d'accompagnement du mineur par une personne majeure pour une consultation concernant la prévention et le traitement des IST

Sur le modèle des CPEF, lever l'obligation d'accompagnement du mineur par une personne majeure pour la prévention et le traitement des IST.

DGOS/HAS

CEGIDD
CPEF
ARS
Conseils départementaux
Associations d'usagers du système de santé,

Action n°9 : Encourager les projets de communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) intégrant les problématiques de santé sexuelle

Il s'agira de capitaliser, partager et diffuser les retours d'expériences territoriales comme les initiatives en matière d'accompagnement des acteurs de santé, en promouvant la cohérence avec les orientations de la Stratégie nationale de santé et les projets régionaux de santé ainsi qu'avec les autres initiatives existantes sur le territoire.

A ce titre, l'ARS en lien avec l'URPS pourra renforcer son rôle de facilitateur pour accompagner les professionnels dans leur projet de CPTS : mise à disposition de diagnostics territoriaux, d'un appui à la formalisation de projets et en relation avec d'autres acteurs.

DGOS
ARS

Professionnels de santé,
associations d'usagers du système de santé...

Améliorer l'offre générale en santé sexuelle

Action n°10 : Permettre aux Services Universitaires de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) de pratiquer les consultations de contraception et de prévention, ainsi que le dépistage des IST

Etendre les missions de prévention des SUMPPS à la prescription des moyens de contraception, à la pratique des vaccinations, au dépistage des IST dont le VIH et les hépatites, ainsi qu'au traitement des principales IST.

DGS
DGESIP

DSS/CNAM,
ARS,
Université
SUMPPS,
organisations étudiantes

Action n°11 : Transformer la consultation longue IST/contraception pour les jeunes filles entre 15 et 18 ans vers une consultation longue « santé sexuelle » au bénéfice de tous les jeunes

Etendre à tous les jeunes le bénéfice de la consultation longue IST/contraception « 15-18 ans » prévue par la convention médicale.

La HAS sera saisie en vue de produire un référentiel concernant la santé sexuelle à destination des médecins de premier recours concernés, incluant la communication sur ce thème avec les adolescents.

Le contenu de cette consultation sera accompagné d'une campagne d'information du public concerné l'informant des modalités d'accès

DGS
DSS, CNAM, HAS

Professionnels de santé (médecins)

Action n°12 : Renforcer la confidentialité des interruptions volontaires de grossesse

Afin de garantir une confidentialité de l'acte IVG en ville, supprimer toute référence à cet acte dans les relevés de l'Assurance Maladie (tout en continuant d'assurer la traçabilité de ces actes) et inscrire l'IVG sur la liste des actes pour lesquels l'ayant-droit majeur ou mineur bénéficie du secret des dépenses.

Un travail sur la confidentialité et les droits d'accès aux informations confidentielles est à mettre en place afin de garantir le secret médical et le droit à l'oubli, en cohérence avec l'organisation actuelle du suivi

DSS/DGS/
DGOS
CNAM, ATIH,
DREES

ARS
conseils départementaux
établissements de santé

Action n°13 : Garantir une offre d'IVG notamment instrumentale et sous anesthésie locale, dans les établissements et centres de santé autorisés à les pratiquer

En agissant sur trois leviers :

- sur la base d'un état des lieux de l'accès à l'IVG, identifier les mesures permettant de corriger les inégalités d'accès à l'offre diversifiée d'IVG sur les territoires ;
- introduire dans le programme national d'inspection des établissements une action autour du respect des bonnes pratiques en IVG ;

...er des outils d'accompagnement à la mise en place de l'IVG
...anté.

DGOS
DGS

Professionnels de santé
centres de santé,
établissements de santé
ARS
DREES
Réseaux périnatalité

Action n°14 : Améliorer l'efficacité de l'offre gratuite de santé sexuelle dans les territoires

Analyser l'efficacité de l'offre territoriale en matière de santé sexuelle et formuler des scénarios d'amélioration portant sur des évolutions d'ordre organisationnel, réglementaire et budgétaire.

Une mission conjointe IGAS-IGA permettra d'actualiser les travaux déjà menés par l'IGAS et de les compléter par une étude d'impact.

DGS/DGCS

ADF
ARS
associations d'usagers du système de santé
Professionnels
PMI
conseils départementaux

Renforcer et adapter l'offre de santé sexuelle destinée aux populations et territoires prioritaires

Action n°15 : Expérimenter dans des villes à forte prévalence du VIH et des IST des centres de santé sexuelle, d'approche communautaire, sur le modèle anglo-saxon.

Sur la base d'un appel à projet, évaluer l'impact d'une offre de santé sexuelle, en un lieu unique, apportant une réponse globale aux besoins des populations clés des épidémies de VIH et IST (HSH, Trans, personnes en situation de prostitution...) sur des territoires à forte prévalence.

DGS
DGOS, ARS,
associations
d'usagers du
système de santé,

CeGIDD et/ou centre de santé,
COREVIH

Renforcer et adapter l'offre de santé sexuelle destinée aux populations et territoires prioritaires

Action n°16 : Faire émerger et soutenir, dans le cadre d'un appel à projets, des actions novatrices en matière de promotion de la réduction des risques pour les personnes en situation de prostitution

Pour donner toute son efficacité au nouveau référentiel, un appel à projets national permettra de faire émerger et soutenir des actions novatrices en matière de RDR, en particulier sur les thèmes suivants :

- promotion de la prévention diversifiée ;
- prévention et lutte contre les violences ;
- amélioration de la connaissance sur la santé des personnes

...ées.

DGS

ARS
associations d'usagers du système de santé
COREVIH

Renforcer et adapter l'offre de santé sexuelle destinée aux populations et territoires prioritaires

Action n°17 : Mettre en œuvre, à titre expérimental, une proposition systématique d'un bilan de santé global, intégrant la santé sexuelle, pour les migrants primo-arrivants

Ce bilan de santé global devra permettre d'aborder en confiance les questions de prévention, de promotion de la santé sexuelle et la détection de facteurs de vulnérabilité qui exposent à des prises de risque sexuel et de violences.

L'expérimentation, qui associera différents types de structures de prise en charge (centres de santé, médecine libérale, PASS..) ainsi que les représentants de l'Assurance-maladie pour les aspects relatifs à l'accès aux soins, devra mettre en lumière les bonnes pratiques d'organisation des territoires et de l'offre existante, en vue de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie nationale de santé des migrants.

DGS
DGOS, DSS,
CNAM, Santé
publique France

DGCS
Professionnels de santé (1^{er} et second recours)
associations d'usagers du système de santé
PASS
représentants de l'Assurance-maladie ...

Renforcer et adapter l'offre de santé sexuelle destinée aux populations et territoires prioritaires

Action n°18 : Mieux prendre en compte les questions de vie relationnelle et sexuelle dans les consultations des patients atteints de maladies chroniques et dans les programmes d'éducation thérapeutique du patient

Promouvoir l'information de l'impact de la maladie et/ou des traitements sur la sexualité auprès des patients atteints de maladie chronique, y compris les patients suivis pour des maladies mentales.

Promouvoir, auprès des professionnels de santé, le repérage et la prise en charge des éventuelles difficultés sexuelles chez les patients souffrant de maladies chroniques.

Intégrer la santé sexuelle dans les programmes d'éducation thérapeutique, notamment du diagnostic éducatif.

DGS
DGOS

ARS
DRJSCS
Conseils départementaux
COREVIH
associations d'usagers du système de santé
Réseaux

Renforcer et adapter l'offre de santé sexuelle destinée aux populations et territoires prioritaires

Action n°19 : Promouvoir la santé sexuelle des personnes vivant avec des troubles psychiques, prises en charge par les équipes sanitaires, sociales ou médico-sociales

Elaborer avec des professionnels formés à cette approche et à la communication sur ces questions avec leurs patients, puis diffuser, des recommandations de bonne pratique pour la promotion de la santé sexuelle des personnes vivant avec des troubles psychiques, prises en charge en établissement ou en ambulatoire.

Sur la base d'un état des lieux de l'existant, les recommandations de la HAS et de l'ECM définiront les bonnes pratiques sur les plans préventifs (contraceptions, STI, IST, violences sexuelles...), thérapeutiques et de

DGS
DGOS, DGCS,
HAS

ARS
DRJSCS
Conseils départementaux
COREVIH
associations d'usagers du système de santé,

Renforcer et adapter l'offre de santé sexuelle destinée aux populations et territoires prioritaires

Action n°20 : Mieux prendre en compte la thématique « vie privée, affective et sexuelle » pour les personnes handicapées ou les personnes âgées accueillies dans un établissement ou service médico-social

Elaborer des recommandations de bonnes pratiques sur la prise en compte des questions de vie affective et sexuelle dans les établissements médico-sociaux accueillant ou accompagnant des personnes en situation de handicap, qu'il s'agisse d'un handicap mental, psychique, cognitif, moteur, sensoriel ou de polyhandicap ;

Elaborer des recommandations de bonnes pratiques sur la prise en compte de la vie affective et sexuelle dans les établissements médico-sociaux accueillant des personnes âgées.

DGCS
HAS/ANESM

Etablissements médico sociaux
COREVIH
associations d'usagers du système de santé

Renforcer et adapter l'offre de santé sexuelle destinée aux populations et territoires prioritaires

Action n°21 : Adapter la planification de l'offre en santé sexuelle et reproductive à destination des jeunes en tenant compte des besoins spécifiques ultra-marins et des ressources existantes

Développer et favoriser les actions mobiles et « hors les murs » des structures.

Favoriser le déploiement associatif en leur proposant un appui logistique : ingénierie, création d'un guichet unique, aide à la création de dossiers d'appels d'offre, aide à la recherche de fonds budgétaires (ARS, conseil régional, conseil de l'Europe).

DGOM/DGS
/DGOS

Expérimentation d'actions innovantes pour le renforcement des actions au plus près des besoins des territoires, notamment en matière de dépistage HPV et VPH (délégation de tâches, protocoles de soins)

ARS
COREVIH
associations d'usagers du système de santé
organisations étudiantes

Coordonner et promouvoir la recherche en santé sexuelle

Action n°22 : Structurer la recherche en santé sexuelle

Confier à l'alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé (AVIESAN), en lien avec l'alliance thématique nationale des sciences humaines et sociales (ATHENA), la mission de coordination et d'animation de la recherche en matière de santé sexuelle, sur les thèmes répondant aux enjeux populationnels, thématiques et scientifiques identifiés dans la stratégie de santé sexuelle.

AVIESAN
Athéna

A définir avec AVIESAN et Athéna
DGRI,
DGS
DREES
COREVIH

Action n°23 : Maintenir un haut niveau de recherche sur le VIH et les hépatites virales au sein de l'ANRS

Les actions coordonnées de l'ANRS permettront d'identifier à mesure les enjeux scientifiques nouveaux dans le domaine au regard des avancées scientifiques et des observations épidémiologiques.



ANRS

Action n°24 : Créer le volet "santé sexuelle" de la Boussole des jeunes

En complémentarité avec le déploiement sur [Santé.fr](https://www.santé.fr) des informations portant sur l'offre en santé sexuelle, expérimenter dans quelques sites pilotes le volet « santé sexuelle » de la Boussole des jeunes avec les acteurs de la santé sexuelle des territoires (CeGIDD, CPEF, associations, PMI, Points Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) et Maisons des adolescents (MDA)).

DJEPVA
DGS/DGCS

ARS
Rectorat
conseil régional
DR-D-JSCS, CRIJ,
DT
CPAM
organisations étudiantes, professionnels et structures de santé sexuelle
associations d'usagers du système de santé, ...

Action n°25 : Créer une charte d'engagement contre les stéréotypes sexistes dans les médias

Créer une charte d'engagement destinée aux médias relative à la lutte contre les stéréotypes sexistes.

Cette charte posera les grands principes d'une communication non sexiste.

DGCS/SDFE
CSA/ presse

Déclinaison à travers les réseaux des signataires

Action n°26 : Expérimenter le « PASS préservatif » pour les moins de 25 ans permettant d'obtenir des préservatifs à titre gratuit dans le cadre d'un programme d'information et de prévention

Ce programme offrira aux jeunes un espace sûr et confidentiel d'échange avec un professionnel, formé à cette approche et à la communication avec les jeunes sur ces questions, autour de l'information et de la prévention en santé sexuelle et leur permettra d'accéder à une offre gratuite de préservatifs dans des lieux qu'ils fréquentent habituellement.

La mise en œuvre de ce programme mobilisera tous les acteurs des territoires investis dans la prévention en santé des jeunes. Le rôle des opérateurs de distribution gratuite de préservatifs sera précisé. Une évaluation sera réalisée après 3 ans de pratique.

DGS /DGOM

Santé Publique France
CNAM
ARS
Associations d'usagers du système de santé ...

Suivi du déploiement des actions

- Démarrage des travaux sur les actions dès maintenant sous la conduite des pilotes identifiés par la feuille de route
- Suivi dans le cadre du Comité national de pilotage - prochaine réunion: T3 2018 :
 - Point sur la mise en place des premiers jalons des 26 actions par les pilotes
- Rappel : Le contenu de la feuille de route n'est pas exclusif de la mise en place sur la période 2018-2020 d'autres actions ou réflexions nationales/régionales s'inscrivant dans le cadre des orientations de la stratégie nationale de santé sexuelle (démarche dynamique).

Accessible sur le lien suivant :

[http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/feuille de route pnsp sante sexuelle.pdf](http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/feuille_de_route_pnsp_sante_sexuelle.pdf)

Merci pour votre attention !

Dgs-sp2@sante.gouv.fr